



Invitation à l'Université d'été 2014

Du jeudi 11 septembre 18h au samedi 13 septembre 12h

Chères Adhérentes, chers Adhérents,
Chères amies, chers amis,

Notre association a eu 25 ans cette année !
Une année pour l'Aprat sous le signe de l'ambition et de la consolidation, au cours de laquelle nous avons organisé des rencontres avec les dirigeants de nos cabinets adhérents et lancé un cycle de présentations croisées intitulé « Enjeux et Pratiques ».

Dans la continuité, l'Université d'Été 2014 symbolisera le lancement de nouveaux travaux de l'APRAT autour des thèmes retenus par les Cabinets lors de notre AG du 3 juin dernier :

- « Le dialogue social en France : À quelles conditions peut-il être un facteur de performance économique et sociale dans les entreprises ? », par Jean-Paul Raillard
- « Appuyer les collectivités locales dans la définition de stratégies et de réponses pour accompagner les transitions de leurs territoires : quelles propositions des cabinets de l'APRAT ? », par Michel de Sahb
- « Quelles pratiques de formation des managers opérationnels à la prise en compte de la qualité du travail ? », par Alain Coffineau

Vous trouverez ci-après une première introduction à chacun de ces thèmes.

L'ambition de cette université d'été sera vraiment de donner naissance aux groupes thématiques APRAT 2014 -2015.

En effet, les échanges en profondeur entre adhérents sur des sujets en lien avec leurs activités et leurs expertises ont toujours constitué l'un des principaux moteurs du dynamisme de l'APRAT.

Que ce soit sur les RPS, l'emploi et le travail, les réformes de l'état...tous ces travaux, selon des formes différentes, ont servi la mission de l'APRAT et les intérêts de ses adhérents.

Le temps d'émergence de nouveaux groupes est venu ; ce sera à l'occasion de l'université d'été des 11-13 septembre » au Creusot et nous vous y attendons nombreux pour ce temps fort !

Bien à vous,

Isabelle Auroy
Présidente de l'APRAT

En pièce jointe : la fiche d'inscription à renvoyer au plus vite à Geneviève Vaugien

Ci-dessous :

- Agenda prévisionnel
- Les fiches de présentation des 3 groupes de travail

Notre agenda prévisionnel

- Jeudi 11 sept à partir de 18h :
Introduction, présentation des 3 thèmes, explications, discussions, inscriptions
 - Vendredi 12 sept : Travaux
 - 9h-11h Exploration des trois thèmes par les trois groupes constitués la veille
 - 11h-11h30 Pause
 - 11h30-12h30 Information croisées entre les groupes, discussions (20' par thème)
 - 12h30-14h30 Déjeuner + temps café détente
 - 14h30-16h30 Activité locale – Visite en préparation
 - 16h30-17h Pause
 - 17h-19h00 Première réunion de travail des trois ateliers avec les présents.
- (L'idée est d'amorcer la dynamique, puis d'intégrer de nouveaux membres après l'Université d'été)*
- Samedi 13 sept matin : Calendrier 2014-2015 avec programme des travaux et cadrage de chaque groupe

Les trois fiches sur les groupes de travail :

Thème 1 :

" Le dialogue social en France : À quelles conditions peut-il être un facteur de performance économique et sociale dans les entreprises

? » Par Jean-Paul Raillard

Plusieurs accords interprofessionnels récents traduits ou non déjà en loi ont fortement bougé le cadre du dialogue social en France. L'introduction de la loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 (LSE) dans le code du Travail, par exemple, change profondément les règles sociales au sein de l'entreprise. Elle offre, en effet, la possibilité aux partenaires sociaux d'aménager les dispositions issues de la loi en matière de consultation ou de restructuration notamment. Elle fait le pari que la négociation d'accords collectifs puisse être le socle principal des relations sociales dans l'entreprise, ce qui n'est pas dans la tradition de notre pays.

L'ANI sur la qualité de vie au travail et celui sur la formation professionnelle ont également fait fortement bouger le cadre général de ce dialogue.

Mais ils ont encore produit peu de résultats visibles. L'explication tient d'abord dans la nouveauté des dispositions qui ne produiront leurs effets qu'à terme. Elle tient aussi au fait que les organisations syndicales sont profondément divisées sur le sujet et que le MEDEF n'a pas mobilisé ses troupes pour défendre une mise en place pleine et rapide des dispositions législatives ou conventionnelles.

Les positions risquent de se radicaliser dans les mois à venir avec le débat sur le pacte de responsabilité, un environnement économique et social toujours très difficile et des postures politiques adoptées par les uns et les autres dans la perspective de 2017. Les récentes déclarations d'un ancien premier ministre en sont une bonne illustration.

Dans ce cadre, la mobilisation de l'APRAT pour la rédaction de la partie "dialogue social et consulting" d'un manuel sur le métier et le rôle des consultants a montré tout l'intérêt que les cabinets adhérents trouvaient dans cette thématique qui est un des fils conducteurs de ce qui nous relie. L'AG de l'APRAT a confirmé l'intérêt porté à ce sujet.

Nous aurions tout intérêt à approfondir une réflexion sur cette question alimentée par nos pratiques et nos métiers respectifs qui nous fournissent une matière première abondante. L'objectif serait ensuite de la porter publiquement afin d'alimenter le débat et de nous faire reconnaître plus largement sur cette question dans le sillage de ce que nous avons déjà produit (article du Monde, livre Dunod). Notre voix pourrait compléter celle de réseaux comme Réalités du Dialogue Social ou Dialogues avec l'angle de vue de praticiens professionnels.

Après un premier partage lors de l'Université de l'APRAT de septembre 2014, il s'agirait de faire vivre un groupe d'échange tout au long de l'année 2014/2015 en nous fixant un objectif de restitution cadré dans le temps et balisé par un événement (colloque, opuscule, etc.).

@@@@@@@@@@

Thème 2 :

« Appuyer les collectivités locales dans la définition de stratégies et de réponses pour accompagner les transitions de leurs territoires : quelles propositions des cabinets de l'APRAT ? », par Michel de Sahb

De 2010 à 2012, le Groupe de travail « Passerelles de Mobilité Territoriale » (PMT) a réuni des consultants de l'APRAT qui ont réfléchi ensemble à partir d'expériences de nature diverses (une dizaine de structures ont été présentées au groupe à l'initiative des cabinets participants) et autour de deux questions :

- comment agir pour créer des passerelles de mobilité pour les salariés, associant souplesse et sécurisation dans l'environnement territorial local ?
- quelle approche plus territoriale des besoins des entreprises, des acteurs institutionnels du territoire et des demandeurs d'emploi, peut y contribuer ?

Au terme de ce travail conduit en commun, le constat était posé que les problématiques qui sous-tendaient l'émergence des passerelles et plates-formes étaient toujours à l'œuvre, voire même amplifiées par la crise économique actuelle.

La poursuite et l'amplification de la décentralisation, la redéfinition du rôle des collectivités, la multiplication et la juxtaposition de dispositifs pas toujours lisibles, amènent de plus aujourd'hui des élus locaux à s'interroger sur les stratégies à mettre en œuvre pour permettre à leurs territoires d'évoluer et sur les moyens de faire converger la multiplicité des outils présents sur leur territoire qu'ils financent

4

en toute ou partie...

Dans le même temps, l'Etat et certaines Régions s'interrogent sur les outils et méthodes de nature à permettre d'accompagner les transitions économiques

Enfin, les partenaires sociaux mettent au cœur de leurs préoccupations la sécurisation des parcours professionnels des personnes, gommant la césure entre salariés et demandeurs d'emploi, entreprises et autres acteurs...

Ces évolutions incitent à proposer aux consultants de l'APRAT, en capitalisant sur les travaux du groupe PMT et en élargissant le partage et l'échange à l'ensemble de ce qui peut contribuer à accompagner la transition des hommes, des entreprises et des territoires, de construire une vision partagée des enjeux et des réponses opérantes.

Ce travail commun, entamé lors de l'université d'été, pourrait par la suite être prolongé par un groupe de travail dont le but serait de construire une « offre APRAT » ou à tout le moins un « socle commun de travail APRAT » que nous pourrions valoriser ensemble.

@@@@@@@@@@

Thème 3 :

« Quelles pratiques de formation des managers opérationnels à la prise en compte de la qualité du travail ? », par Alain Coffineau

"Échanges sur les différentes pratiques de formation des managers opérationnels à la prise en compte de la qualité du travail.

Lors de l'assemblée générale de l'APRAT, ce thème de la formation des managers a été retenu comme pouvant intéresser les consultants sous la double référence de l'APRAT et de l'ITMD, dans le cadre de l'Université de l'APRAT de septembre 2014

Il est vraisemblable que de nombreux cabinets de l'APRAT développent pour leurs clients, de telles actions de formations au sens large du mot formation (séminaires, échanges de pratiques, coaching individuel ou collectif, accompagnement pédagogique de projets,...)

Le sujet de nos échanges pourrait être de confronter nos pratiques, et d'identifier en particulier la spécificité de nos approches managériales quant à la prise en compte du travail des salariés, de la qualité de ce travail, de l'autonomie des salariés sur la qualité de ce travail.

L'enjeu de ces modes de management nous semble en effet majeur dans la double recherche de la performance de l'entreprise et de la satisfaction des salariés. Et la diffusion de ces savoirs-manager au cœur des entreprises et des organismes publics constitue à l'évidence un levier fondamental pour atteindre ces objectifs.

Quant à la notion de managers opérationnels, que nous pourrions préciser ensemble, elle recouvre ceux qui ont une influence directe sur le travail des salariés que ce soit en proximité, dans la fixation des objectifs du travail, ou dans la conception du travail.

Après un premier partage lors de l'Université de l'APRAT de Septembre 2014, l'objectif serait de faire vivre un groupe d'échange tout au long de l'année 2014/2015."

@@@@@@@@

**L'Université commence le jeudi 11/09 à partir de 17h30
par un café d'accueil
et se termine le samedi 13/09 à 12h**

→ **En pièce jointe, la fiche d'inscription** à renseigner et à renvoyer à Geneviève Vaugien au plus tard le **20 juillet**.

→ Attention, les inscriptions sont prises par date d'arrivée